

Saint-Sébastien signe une convention avec la Protection Civile

6 février 2026

Sécurité

La Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire et la Protection Civile de Loire-Atlantique ont officialisé, lundi 3 février, la signature d'une convention dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS). Ce partenariat marque une nouvelle étape dans la protection et l'accompagnement des habitants en cas de situation de crise.

Adoptée lors du conseil municipal du 16 décembre dernier, cette convention formalise l'engagement de la Protection Civile aux côtés de la commune en cas de sinistre majeur ou d'événement impactant la population. Avec cette signature, Saint-Sébastien-sur-Loire devient la 34^e commune de Loire-Atlantique à conventionner l'intervention de ce service reconnu pour son expertise en gestion de crise.

Grâce à ce partenariat, la Ville pourra s'appuyer sur la mobilisation des 700 bénévoles de la Protection Civile du département, formés et organisés pour intervenir rapidement et efficacement.

Leurs missions couvrent trois grands axes :

- la prévention,
- le secours
- et le soutien aux populations.

Concrètement, les équipes pourront être sollicitées pour mettre en place des centres d'accueil des impliqués et des familles, participer aux missions de soutien psychologique, installer des centres d'hébergement d'urgence, ou encore assurer l'accueil des familles endeuillées dans des lieux de recueillement et d'hommage collectif.

La Protection Civile interviendra également sur des actions opérationnelles telles que le pompage et le nettoyage de logements, l'avitaillement des populations sinistrées, ainsi que la veille opérationnelle 24h/24.

